

Justice

COMMISSION OUTRE-MER

CONGÉS BONIFIÉS / MUTATIONS

Prise en charge des billets - Changement de marché

FLASH INFO :

La Commission Nationale Outre-Mer FO Justice vous informe d'un changement de prestataire depuis le 26 septembre 2024 relatif à la prise en charge des frais de transport pour les fonctionnaires de notre administration partant en congés bonifiés ou en mutation.

Par conséquent, dans l'attente de la mise en place de ce nouveau marché, nous vous informons que l'administration centrale n'est pas mesure de transmettre les billets des agents dans l'immédiat.

Néanmoins, l'envoi des billets prévu pour le mois d'octobre sera prioritaire dès que ce nouveau marché sera opérationnel.

La Commission Nationale Outre-Mer FO Justice reste à votre disposition pour toute information ou difficulté rencontrée.

